GRAND ALBIGEOIS

Plan Climat Air Energie Territorial
2021-2027

Axe 1 - Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

Version approuvée en conseil communautaire le 29/06/2021

www.grand-albigeois.fr

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **SENSIBILISER/MOBILISER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.1 - Améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat**
N° 1	**Accompagner et informer le public sur la rénovation énergétique de l'habitat**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
La consommation d'énergie totale du secteur résidentiel s'élève à 663 GWh/an soit 17 MWh/logement/an. Cela représente 39% des consommations d'énergie et 30% des émissions de GES dans l'Albigeois. Une multiplicité de dispositifs financiers et de lieux d'information : un enjeu de lisibilité et d'accompagnement.	Informer et sensibiliser le public Rendre lisible les dispositifs d'aide existants. Apporter une expertise technique personnalisée.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Partenariat avec le Département du Tarn pour la mise en place du guichet unique d'information et d'accompagnement pour la rénovation énergétique auprès des particuliers « TARN RENOV'OCCITANIE » : conseils de 1er niveau, conseils personnalisés, accompagnement de l'ensemble des ménages dans leur projet de rénovation énergétique.
Communication et animation pour informer et sensibiliser les particuliers : dépliants et affiches, nuits de la thermographie, stands « info énergie », …

PILOTE INTERNE	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Service Habitat	Partenaires : Département du Tarn, Région Occitanie, AREC, SCIC Rehab ADIL 81, CAUE

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût déjà financé et ou engagé

Financement : fonds propres agglo.

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en œuvre**
2021 - 2023	Nouveau service public à mettre en place

SUIVI ET EVALUATION

Public touché (contacts téléphoniques ou mail, rdv pour le conseil personnalisé)
Audits énergétiques et AMO aux travaux réalisés sur le territoire
Nombre et participants aux évènements
Nombre de logements rénovés et gains énergétiques.

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **AGIR/DEVELOPPER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.1 – Améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat**
N° 2	**Soutenir financièrement la rénovation chez les particuliers**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
La consommation d'énergie totale du secteur résidentiel s'élève à 663 GWh/an soit 17 MWh/logement/an. Cela représente 39% des consommations d'énergie et 30% des émissions de GES dans l'Albigeois. Sur le territoire de l'Albigeois, 30% des propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'ANAH (dont 68% sont des propriétaires occupants de plus de 60 ans).	Réduire le reste à charge des ménages les plus modestes. Augmenter le nombre de logements rénovés chaque année.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Poursuivre l'attribution d'une subvention communautaire directe aux ménages éligibles aux dispositifs de l'ANAH dans le cadre du Programme départemental d'amélioration de l'habitat (dont l'un des objectifs est d'améliorer la performance énergétique des logements).
Etudier la possibilité d'étendre cette subvention à d'autres ménages, en complément des aides existantes afin de diminuer le reste à charge des ménages.

PILOTE INTERNE	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Service Habitat	Partenaires : Département/Soliha

BUDGET ET FINANCEMENT

Autofinancement

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en œuvre**
Depuis 2018 à poursuivre tout le long du PCAET	L'action a déjà été mise en œuvre sur le territoire il s'agit de la poursuivre

INDICATEURS

Nombre d'habitations rénovées, types de travaux aidés et gains énergétiques.

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **AGIR/DEVELOPPER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.1 – Améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat**
N° 3	**Inciter les bailleurs sociaux à la rénovation énergétique**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
La consommation d'énergie totale du secteur résidentiel s'élève à 663 GWh/an soit 17 MWh/logement/an. Amélioration selon les critères du label BBC rénovation de 183 logements sociaux à horizon 2020 dans le cadre de l'ANRU.	Favoriser la rénovation énergétique dans le parc social. Lutter contre la précarité énergétique des ménages dans le parc social.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Action mise en attente du troisième PLH en cours d'élaboration

Pilote interne	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Service Habitat	Partenaires : bailleurs sociaux, Etat, Région, USH

BUDGET ET FINANCEMENT

Financement - Région : aides à la rénovation des logements sociaux.

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en œuvre**
A définir en fonction du 3ième PLH	

INDICATEURS

Nombre de logements locatifs sociaux réhabilités.

Porteur de l'action **Communes**	**Type d'action** **SENSIBILISER/MOBILISER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.1 – Améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat**
N° 4	**Rénover les logements locatifs communaux**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
La consommation d'énergie totale du secteur résidentiel s'élève à 663 GWh/an soit 17 MWh/logement/an. Cela représente 39% des consommations d'énergie et 30% des émissions de GES dans l'Albigeois. Sur le territoire de l'Albigeois, 30% des propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'ANAH (dont 68% sont des propriétaires occupants de plus de 60 ans).	Diminution de la facture d'énergie pour les locataires. Exemplarité des communes propriétaires de logements.

DESCRIPTION DE L'ACTION
Inciter les communes à faire des travaux sur les logements communaux avec des exigences thermiques adaptées. Donner des informations sur les aides à solliciter pour ces travaux.

Pilote interne	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Service Habitat	Partenaire : Région, Communes, HSP81, CAUE, Soliha

BUDGET ET FINANCEMENT
Auto-financement agglo, communes, Région.

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en œuvre**
2021-2027	L'action nécessite de mobiliser plusieurs partenaires/compétences externes

INDICATEURS
Travaux engagés

Porteur de l'action **Communes**	**Type d'action** **STRUCTURER/PLANIFIER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.1 Améliorer l'efficacité énergétique dans l'habitat**
N° 5	**Réaliser des habitations neuves vertueuses**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIF**
La consommation d'énergie totale du secteur résidentiel s'élève à 663 GWh/an soit 17MWh/logement/an	Construire, aménager les quartiers de demain. Créer des habitations énergétiquement autonomes ou conformes à la future RE2000.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ecrire des cahiers des charges pour aider à la réalisation maisons autonomes dans le cadre de l'aménagement par des tiers d'une parcelle communale.
Mise en relation avec l'ensemble des constructeurs, des banques et EDF OA Solaire.

PILOTE INTERNE	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Chef de projet PCAET	Partenaires : Communes, Mission Territoire agglo Financeurs extérieurs

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et /ou financement identifiés, il reste à les engager et/ou à les mobiliser.

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en œuvre**
3 – 4 ans	L'action nécessite de mobilier plusieurs partenaires/compétences externes

SUIVI ET EVALUATION

Consommations théoriques et réelles des nouvelles constructions en kWhep/m²/an

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **AGIR/DEVELOPPER**

AXE 1	**FAIRE DE L'AGGLOMERATION UN TERRITOIRE ECONOME EN RESSOURCE** **1.2 Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine non résidentiel**
N°6	**Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**LES OBJECTIFS**
Consommations énergétiques : - Du territoire : 1714 GWh/an - De l'éclairage public : 5,4 GWh/an (soit la consommation de 300 logements type albigeois)	Réduire de 20% à horizon 2030 (par rapport à 2012. Limiter l'accroissement des points éclairés.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Des actions de 3 types :

- Maîtrise du temps d'allumage : pose d'horloges astronomiques pour maîtriser les temps d'allumage, extension des zones d'extinction de l'éclairage
- Amélioration technologique : remplacement des dernières sources mercures du territoire, pose de régulateurs abaisseurs de tension afin de diminuer sur des plages horaires l'intensité lumineuse, campagnes de remplacement systématique de points lumineux énergivore.
- Limitation de l'accroissement du nombre de points lumineux : étude en amont des projets d'aménagement afin de limiter l'implantation de nouveaux points d'éclairage. Reprise du cahier des recommandations à destination des aménageurs afin d'optimiser la quantité et la qualité du matériel mis en œuvre.

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et /ou financement identifiés, il reste à les engager et/ou à les mobiliser.

CALENDRIER	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
2020-2026 Action en cours	- Pilote : service éclairage public communautaire - Acteurs associés : communes de l'agglomération

SUIVI ET EVALUATION

Indicateurs : consommation d'électricité (kWh/an)
Nombre de points rénovés par an

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **ETUDIER/ANALYSER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1 .2 – Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine non résidentiel**
N°7	**Accompagner et informer les communes sur les économies d'énergie sur leur patrimoine et sur les économies d'eau**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
Consommations énergétiques du territoire : 1714 GWh/an	Permettre aux communes du territoire de planifier et de prioriser les travaux à réaliser sur leur patrimoine.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Créer un poste de conseiller en énergie partagé ou économe de flux ayant pour mission :

- La réalisation d'un diagnostic du patrimoine communal ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'établissement de documents de planification
- L'accompagnement technique (suivi consommation, priorisation des travaux, aide au chiffrage).
-

Pilote interne	SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES
Chef de projet PCAET	Communes Econome de flux

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et/ou financement identifiés, il reste à les engager et/ou mobiliser
Financement : ADEME (ACTEE2)et fonds propres agglo

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en œuvre**
4 ans	L'action nécessite de mobiliser plusieurs partenaires/compétences externes.

SUIVI ET EVALUATION

Consommation d'électricité (kWh/an) des bâtiments communaux et m^3 d'eau par an.

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **ETUDIER/ANALYSER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.2 – Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine non résidentiel**
N° 8	**Réhabiliter de manière durable les bâtiments publics**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
Consommations énergétiques du territoire : 1714 GWh/an	Développer la filière locale de matériaux

DESCRIPTION DE L'ACTION

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des opérations de rénovation de patrimoine communal privilégiant l'emploi de matériaux locaux et/ou l'emploi de matériaux biosourcés ou recyclés.

Pilote interne	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Service MOEPT et Econome de flux	Service GEDE (économie circulaire) Communes

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et/ou financement à déterminer.

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en oeuvre**
0 – 2 ans	L'action mobilise uniquement des compétences internes ou facilement mobilisables

SUIVI ET EVALUATION

- Nombre de projets communaux étudiés
- Kg de matériaux biosourcé par m² utilisés

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **AGIR/DEVELOPPER**

AXE 1	**Faire de l'agglo un territoire économe en ressources** **1.2 Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine non résidentiel**
N° 9	**Faire de la STEP de la Madeleine la première station d'épuration à énergie positive de la région**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIF**
La consommation annuelle de la STEP est d'environ 2.3 GWh (soit l'équivalent d'environ 30 foyers albigeois). En 2019, la station a commencé à injecter du biogaz au réseau	Exemplarité : conduire à une consommation d'énergie sur site inférieure à l'énergie injectée dans le réseau gaz, ce qui permettrait de transformer le site de la station d'épuration d'Albi en site à énergie positive.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Réutiliser le biogaz produit à la station d'épuration pour l'injecter au réseau public de distribution de gaz
- Optimiser la consommation de biogaz en réutilisant la chaleur des eaux usées pour chauffer le méthaniseur de manière à atteindre une quantité de 7300 KWh par jour injectés au réseau de distribution de gaz sous forme de biométhane
- Optimisation des réglages des différents process et pose de variateurs de vitesse sur les moteurs des surpresseurs et des extracteurs de manière à diminuer de 2400 KWh par jour sur 9200 KWh à terme l'énergie électrique consommée sur le site.

Pilote interne	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Service Assainissement	

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et/ou financement identifiés ; il reste à les engager et/ou mobiliser
Financement : CEE

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en œuvre**
0 – 2 ans	L'action a déjà été mise en œuvre sur le territoire ; il s'agit de la terminer

SUIVI ET EVALUATION

Production de biométhane et quantité injectée au réseau gaz (KWh/jour)
Consommation électrique du site (Kwh/jour).

Porteur de l'action **Communes/ Agglo**	**Type d'action** **AGIR/DEVELOPPER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.2 – Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine non résidentiel**
N° 10	**Amélioration énergétique des bâtiments publics**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
Consommations énergétiques du territoire : 1 714 GWh/an dont 198 GWh/an dans le secteur tertiaire.	Exemplarité des collectivités ; diminution de la facture d'énergie consommée par les bâtiments publics.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Programme pluriannuel de rénovation des groupes scolaires (reprise isolation, changement des menuiseries et des éclairages)
Amélioration de l'isolation thermique des bâtiments publics
Changement des menuiseries
Changement de production de chaleur
Changement des menuiseries
Réalisation d'un schéma directeur du patrimoine afin d'élaborer des programmes pluriannuels de travaux, prioriser les travaux et suivre les consommations énergétiques du patrimoine bâti communal. Etablissement d'un cahier des charges en collaboration avec l'agglomération.

Pilote interne	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Chef de projet PCAET	Communes, service MOEPT agglo Econome de flux

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et/ ou financement à déterminer.
CEE

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en oeuvre**
0 – 2 ans	L'action a déjà été mise en œuvre sur le territoire ; il s'agit de la reproduire ou massifier.

SUIVI ET EVALUATION

Consommation d'énergie des bâtiments en kWh/an et en kWh/m²/an

Porteur de l'action **VOA**	**Type d'action** **AGIR/DEVELOPPER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.2 – Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine non résidentiel**
N° 11	**Mettre en œuvre des actions d'économie et optimisation énergétique du site**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
Consommations énergétiques du territoire : 1714 GW/an dans le secteur de l'industrie	Optimiser le bilan énergétique du site de production

DESCRIPTION DE L'ACTION

Projet en cours de réflexion :

- Récupération chaleur fatale des cheminées des 2 fours de la VOA (mise en place d'échangeurs thermiques pour récupération des calories)
- Mise en place de filtres sur le réseau électrique (fiabilisation de la tension pour moins de perte de joules)
- Refroidisseur à eau placé en amont des sécheurs d'air (optimisation d'énergie de fonctionnement des sécheurs d'air)
- Mise en place bassin récupération des eaux pluviales pour réintroduction dans le process (réduction de 10000 m3 d'eau de ville)

Projet en cours de réalisation :

- Remplacement des 2 tours aéroréfrigérantes par des tours adiabatiques (réduction de la consommation d'eau de 60 m3/jour et suppression du risque Légionnelle)
- Relamping de l'éclairage site par remplacement ampoules**.**

PILOTE INTERNE	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Animateur CTE	VOA, Trifyl

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et/ou financement à déterminer

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en oeuvre**
0 – 2 ans	L'action nécessite de mobiliser plusieurs partenaires/compétences externes.

SUIVI ET EVALUATION

Travaux effectués et relevés des consommations entreprises

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **AGIR/DEVELOPPER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.2 – Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine non résidentiel**
N° 12	**Construire des bâtiments publics selon des critères HQE et des bâtiments à énergie positive**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
Consommations énergétiques du territoire : 1714 GWh/an	Exemplarité de la collectivité

DESCRIPTION DE L'ACTION

Construction de l'extension de l'hôtel d'entreprises et du centre technique communautaire avec des exigences sur la qualité de l'air intérieur, sur la performance énergétique, l'utilisation de matériaux biosourcés et recyclés, la recherche de filières locales, l'utilisation des ressources du site et la mise en œuvre de systèmes de production d'ENR. Réutilisation des ressources du site (nappe souterraine, calories produites par les serveurs informatiques du Data Center).
Réflexion menée en coût global (empreinte énergétique du bâtiment sur sa durée de vie, calcul des coûts d'exploitation et maintenance).
Rénovation du bâtiment du service SMIR sur le site Lebon avec pour objectifs : le désamiantage complet du bâtiment, la réduction de 50% minimum des dépenses énergétiques, Ubât < 80% du Ubât réf, Cep < 60% du Cep réf.
Construction du centre technique Lebon regroupant les services communautaires STUR et Parc Auto : Bbio < Bbio max ; Cep < 60% du Cep max (niveau BBC Effinergie 2017) ; niveau 1 du label biosourcé (18 kg de bois/m² de surface de plancher) ; privilégier les filières locales, étude du réemploi de matériaux du site recyclés.
Construction de l'extension de l'hôtel d'entreprise. Dans la continuité de l'hôtel existant achevé en 2012, construire un bâtiment à énergie positive respectant les exigences du label BEPOS Effinergie 2018 ; Participation à l'appel à projet NOWATT primant les projets de haute qualité environnementale et innovants.

Pilote interne	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
MOEPT	

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et/ou financement identifiés ; il reste à les engager et/ou mobiliser.

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en oeuvre**
0 – 2 ans	L'action mobilise uniquement des compétences internes ou facilement mobilisables.

SUIVI ET EVALUATION

Consommation d'électricité (kWh/an du bâtiment) ; kg de matériaux biosourcé par m² utilisés

Porteur de l'action **TE81 (SDET)**	**Type d'action** **ANIMER/SUIVRE**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.2 – Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine non résidentiel**
N° 13	**Mettre à disposition une ingénierie territoriale ciblée pour l'analyse des consommations des bâtiments publics**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
Consommations énergétiques du territoire : 1714 GWh/an	Améliorer la connaissance du parc immobilier, détecter et corriger les dérives de consommation.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Réaliser une analyse de premier niveau des consommations des bâtiments publics des collectivités participant au groupement d'achat d'énergies porté par le syndicat départemental d'énergie. Cette analyse permettra de détecter des dérives de consommation et d'identifier les bâtiments sur lesquels des actions sont à mener en priorité.

Pilote interne	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Service MOEPT et Econome de flux	Communes, Agglo, TE81

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et/ou financement identifiés, il reste à les engager et/ou mobiliser.
Financement : Région et Agglo

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en oeuvre**
0 – 2 ans	L'action a déjà été mise en œuvre sur le territoire ; il s'agit de la reproduire ou massifier.

SUIVI ET EVALUATION

Nombre de bâtiments analysés

Porteur de l'action **AGGLO**	**Type d'action** **ANIMER/SUIVRE**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.3- Développer le programme d'économie circulaire**
14	**Mettre en œuvre et animer le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	OBJECTIFS
632 kg/habitant de DMA (inertes compris) en 2018. 25 738 tonnes de déchets enfouis en 2018	- Une réduction de 13% des DMA entre 2010 et 2025, avec un prolongement de l'effort jusqu'en 2031 pour atteindre -16% ;

DESCRIPTION DE L'ACTION

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a adopté par la délibération n° DEL2018-132 en date du 18 juillet 2018 son Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés. Il comprend notamment les actions suivantes :
Faire évoluer la tarification du service de collecte et de gestion des déchets ménagers et assimilés (redevance spéciale et tarification incitative) afin d'envoyer un signal prix incitatif aux acteurs collectés par le service public.
Promouvoir er faciliter les actions de réemploi et de prolongement de la vie des objets (plateforme de réemploi, site internet, évènementiel…)
Réduire les imprimés non sollicités (autocollant Stop Pub)
Lutter contre le gaspillage alimentaire (restauration collective, invendus alimentaires) et réduire la vaisselle jetable dans les services et manifestations de l'agglomération
Favoriser le recyclage et le réemploi des matériaux du BTP (chantiers propres, plateforme de réemploi, etc…).

PILOTE INTERNE	SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES
Service GEDE	Communes, entreprises et administrations

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût déjà financé et/ou engagé
Financement : Communauté d'Agglomération de l'Albigeois – ADEME – Région

CALENDRIER	Niveau de difficulté de mise en oeuvre
0 – 2 ans	L'action nécessite de mobiliser plusieurs partenaires/compétences externes

SUIVI ET EVALUATION

Poids des ordures ménagères – Taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Porteur de l'action **Agglo**	**Type d'action** **AGIR/DEVELOPPER**

AXE 1	**Faire de l'agglomération un territoire économe en ressources** **1.3 – Développer le programme d'économie circulaire.**
N° 15	**Déployer l'économie circulaire sur le territoire de l'agglomération**

DIAGNOSTIC ENERGIE-CLIMAT	**OBJECTIFS**
632 kg/habitant de DMA (inertes compris) en 2018. 27 758 tonnes de déchets enfouis en 2018.	Un taux global de valorisation des DMA (hors inerte) atteignant 57% en 2030 La mise en œuvre de 10 synergies inter-entreprises sur le territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Développer le compostage des déchets organiques à grande échelle auprès des particuliers, des entreprises et des administrations. Le compostage permet le retour au sol de la matière organique dans une boucle de matière plus efficace et courte que le processus ordinaire de traitement des déchets.
Apporter aux collectivités et aux particuliers des solutions pour réemployer au plus près les déchets verts produits grâce à des opérations de broyage.
Intensification des actions de sensibilisation autour du tri sélectif et de l'économie circulaire auprès d'un public élargi (scolaires, entreprises, administrations), par des outils variés (évènements, animations, formations, accompagnements, objets support : la carafe).
Animation d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale afin de renforcer l'ancrage territorial et favoriser les échanges entre entreprises.
Intégrer les enjeux environnementaux et d'économie circulaire dans les marchés publics.

Pilote interne	**SERVICES ET ACTEURS ASSOCIES**
Service GEDE	Communes, entreprises

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût et/ou financement identifiés ; il reste à les engager et/ou mobiliser.

CALENDRIER	**Niveau de difficulté de mise en oeuvre**
0 – 2 ans	L'action nécessite de mobiliser plusieurs partenaires / compétences externes.

SUIVI ET EVALUATION

Taux global de valorisation des DMA
Nombre de synergies réalisées par les entreprises